



HAL
open science

La maison damascène à la fin du XVIII^e siècle d'après un inventaire de biens mobiliers de 1795

Vanessa Guéno

► **To cite this version:**

Vanessa Guéno. La maison damascène à la fin du XVIII^e siècle d'après un inventaire de biens mobiliers de 1795. Bulletin d'Etudes Orientales, 2003, Tome LV, pp.123-146. halshs-00863458

HAL Id: halshs-00863458

<https://shs.hal.science/halshs-00863458>

Submitted on 19 Sep 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

INSTITUT FRANÇAIS DU PROCHE-ORIENT

BULLETIN
D'ÉTUDES ORIENTALES

TOME LV

ANNÉE 2003

Vanessa GUÉNO

La maison damascène à la fin du XVIII^e siècle
d'après un inventaire de biens mobiliers de 1795

*Revue publiée avec le concours
du Centre National de la Recherche Scientifique
et de la direction de la Coopération scientifique,
universitaire et de recherche du ministère des Affaires étrangères*

ifpo



DAMAS
2003

LA MAISON DAMASCÈNE À LA FIN DU XVIII^e SIÈCLE D'APRÈS UN INVENTAIRE DE BIENS MOBILIERS DE 1795 *

Vanessa GUÉNO

Boursière du MAE (IFPO-Damas)

Doctorante, université de Provence

En 1757, le gouverneur (*wālī*) de Damas « ordonne à la population des différents quartiers de restaurer toutes les maisons qui dataient de plus de vingt ou trente ans ¹ ». L'habitat, à la fois symbole de la vie privée et réalisation urbanistique, suscite l'attention des autorités locales, responsables de l'entretien des villes. La restauration est d'autant plus nécessaire à Damas que les maisons sont bâties d'un chaînage de bois, rempli de briques de terre crue. Ces briques sont fabriquées de terre mélangée à de l'eau (*leben*) ou bien de terre ou de sable mélangé avec de la chaux (*dek*). Ensuite, elles sont séchées au soleil puis utilisées par les artisans pour élever les murs de la maison. Comme le remarque M. S. Al-Qasimy dans son *Dictionnaire des métiers damascains*, cette construction simple et peu coûteuse est typique des habitations modestes et nécessite un entretien annuel après les intempéries hivernales. Cette technique du bâti en matériaux fragiles et friables fait de l'art du bâtiment un métier sans relâche ². Le chevalier d'Arvieux, remarque également cet aspect des demeures damascènes : « Les maisons ne sont que de terre la plupart ³. » Ce dernier, comme la plupart des voyageurs, ne pénètre pas à l'intérieur des demeures. Ainsi, les récits de voyage ne rendent pas compte de l'agencement des intérieurs damascains. Désormais, les spécialistes désireux de pallier à ce manque de précision préfèrent se fonder sur les sources locales afin de franchir le seuil de la porte.

Nous avons donc choisi un inventaire de biens, émanant des *awāmir as-sultāniyya* (ordres sultaniens) à la fin du XVIII^e siècle, afin de réfléchir sur la plus petite entité urbaine : le foyer. Cette source normative a pour but de dresser la liste des biens d'une personne ; contrairement

* Cet article est le fruit d'un travail de maîtrise effectué sous la direction de MM. Nicolas Michel et Jean-Paul Pascual en 1999-2000 à l'université d'Aix-Marseille I.

1. A. RAYMOND, *Grandes villes arabes à l'époque ottomane*, Paris, Sinbad, 1985, p. 125.
2. M.S. AL-QASIMY, *Dictionnaire des métiers damascains*, Paris, Mouton & Co. La Haye, 1960, p. 51-52 (vol. 1) & p. 144-145 (vol. 1).
3. ARVIEUX (Chevalier d'), *Mémoires du chevalier d'Arvieux envoyé extraordinaire du roy à la Porte, consul d'Alep... contenant ses voyages à Constantinople, dans l'Asie, la la Syrie, la Palestine, l'Égypte et la Barbarie, la description de ces païs... et les événements...*, Paris, Charles Baptiste Delespine le fils, 1735, vol. 2, p. 447.

aux chroniques ou récits de voyages, elle ne présente en aucun cas des caractéristiques romanesques ; c'est une source purement administrative sans état d'âme ni jugement de valeur.

« Selon l'ordre de son excellence notre *efendī*, notre protecteur (...) le grand vizir, (...) Al-Ğazzār Al-Hağğ Aḥmad Bāšā, *wālī* de Damas, commandant de la caravane du pèlerinage », l'inventaire des biens de « Aḥmad Āğā *mutawallī* des *awqāf*⁴ du défunt Sinān Bāšā et ancien *mutasallim* de Damas » est effectué légalement le 18 rabī' II 1210 (1^{er} novembre 1795). Aḥmad Āğā, ancien lieutenant du gouverneur (*mutasallim*), voit ses onze biens immobiliers mis sous scellés. De plus, la totalité de son patrimoine mobilier se trouvant dans ses habitations est répertorié sans qu'il soit évalué. Cette opération a été « annoncée par un ordre sultanien et confiée à un haut dignitaire », en l'occurrence le *wālī* de Damas, « chargé de faire dresser la liste des biens⁵. »

Ce document est composé d'une introduction présentant quelques notables de la ville ayant été informés de la procédure administrative, ainsi que les deux protagonistes (*wālī* et *mutawallī*), puis d'un long développement divisé en onze parties correspondant chacune à un bien immobilier. Dans chaque partie, une liste des biens meubles se trouvant sur les lieux est dressée. Enfin, une conclusion confirme la légalité de l'acte par la participation de certains notables et par la signature du juge.

Cette liste des biens meubles établie pièce par pièce fait l'originalité de ce document. En effet, elle permet de suivre la visite, à l'intérieur des 11 *dār*-s (type d'habitat), des dignitaires responsables de l'opération. Contrairement aux inventaires après décès qui se composent d'une liste de biens regroupant « dans des séquences relativement cohérentes des objets de même nature⁶ », la source étudiée permet de situer les objets et meubles divers dans les espaces de la demeure. L'organisation sociale de la maison damascène du XVII^e siècle est entrevue au travers d'une liste de meubles et ustensiles du quotidien constituant le décor de chacune des parties de l'habitation.

Comme toute source, l'inventaire n'est pas au-dessus de tout soupçon. Plusieurs questions se posent. Dans quelles conditions les habitations ont-elles été quittées et fermées avant l'inventaire ? Ont-elles été laissées dans leur organisation habituelle ? Quels sont les biens qui ont été emportés ? Où se trouvaient-ils ? Seules les pièces contenant des objets ont été répertoriées. Qu'en est-il des pièces vides ? Six *dār*-s n'ont pas été traités pièce par pièce. Le contenu de ces habitations était-il regroupé dans un même lieu ? Ou n'étaient-elles constituées que d'une seule pièce ?

4. Responsable des fondations pieuses du défunt Sinān Bāšā, gouverneur de Damas de fin 1586-début 1587 au 12 juillet 1588. Voir J.-P. PASCUAL, *Damas à la fin du XVI^e siècle d'après trois actes de waqf ottomans*, Damas, IFD, 1983, t. 1, p. 32-34.

5. B. MARINO, « Richesses individuelles et finances publiques à Damas à l'époque ottomane (XVIII^e-XIX^e siècles) », in J.-P. PASCUAL (dir.), *Pauvreté et richesse dans le monde méditerranéen*, Paris, Maisonneuve & Larose, 2003, p. 120.

6. J.-P. PASCUAL, « Meubles à Damas au XVII^e siècle », in *Villes au Levant. Hommage à André Raymond*, *Revue du Monde Musulman et de la Méditerranée*, n° 55/56, Aix-en-Provence, Édisud, 1990, p. 198.

La critique du document n'est pas la seule interrogation à apporter à cette étude ; il faut aussi remarquer que l'interprétation de la source elle-même n'est pas toujours aisée. Le document traité est manuscrit ; la phase de déchiffrement et de compréhension ne va pas sans difficultés. En effet, sur 404 occurrences notées, 30 d'entre elles posent encore des problèmes soit de lecture proprement dite, dus à l'écriture hâtive du scribe, soit de définition des termes ou des groupes de mots. Par exemple, à deux reprises, nous avons trouvé côte à côte les deux termes suivants : coussin qui se pose au dos du lit (*tawaṭī* pl. *tūṭāya*)⁷ ainsi qu'un écheveau de soie (*šamṭ*)⁸. Cette association lexicale désigne-t-elle un objet spécifique ?

La difficulté de la tâche repose également sur la variété des langues utilisées. Cette source, produite dans une province de l'Empire ottoman, est écrite en caractères arabes mais utilise un grand nombre de termes ottomans. Par exemple, le mot *ūḍa*, d'origine turque, apparaît à la fin du XVIII^e siècle dans le dialecte syrien. Ces terminologies non arabes ont des significations différentes en fonction des villes où elles apparaissent. Ainsi, à Alep, *ūḍa* désigne une pièce d'étage alors qu'à Damas, une *ūḍa* est toujours située au rez-de-chaussée⁹.

Le vocabulaire évolue bien souvent, ce qui rend difficile toute identification précise, et certains mots sont employés indifféremment pour plusieurs objets. Le terme de *kursī* peut désigner aussi bien un lutrin où l'on dépose le Coran, un trépied ou encore un siège. Seul le contexte peut redonner l'usage exact de l'objet. Si le terme de *kursī* est apposé à l'adjectif franc (*ifrangī*), on suppose qu'il s'agit d'un siège importé d'Europe ou dont la forme ressemblerait à celle d'une chaise occidentale. Non seulement les définitions manquent souvent de clarté, mais l'orthographe des mots peut aussi varier. Le scribe chargé de l'inventaire mentionne la présence de tasses (*fiṅḡān*) une première fois ; puis quelques pièces plus loin, il désigne ce même accessoire sous le terme de *fiḷḡān*.

Enfin, l'inventaire ne fournit aucune explication sur les occurrences mentionnées ; il est donc parfois difficile de retrouver l'usage de chacun des objets. Les contemporains connaissent ces accessoires du quotidien. Le terme de *tarrāḥa* est défini par A. Barthélémy comme étant « un petit matelas ou un large coussin servant de siège, ou encore un petit tapis de feutre qu'on met sous la selle¹⁰ ». Une nouvelle fois, seul le contexte peut nous informer sur la définition à choisir. Il est toujours possible de déduire que le *tarrāḥa* est un coussin servant de siège, si on le trouve dans un salon de réception au milieu de banquettes et autres coussins utilisés pour le confort des invités.

7. « *Tawaṭī* : colchoncillo que se pone al rededor de la cama », in F.F. CAÑES, *Gramatica arabigo-española, vulgar y literal. Con un diccionario arabigo-español, en que se ponen las voces mas usuales para una conversacion familiar, con el Texto de la Doctrina Cristiana en el idioma arabigo*, Madrid, En la Imprenta de Don Antonio Perez de Soto, Ministerio de Cultura, Biblioteca Nacional, 1776, p. 202

8. A. BARTHÉLÉMY, *Dictionnaire Arabe-Français, dialecte de Syrie : Alep, Damas, Liban, Jérusalem*, Paris, Librairie Orientaliste de Paul Geuthner, 1935, 943 p.

9. B. MARINO, *Le faubourg du Midān à Damas à l'époque ottomane. Espace urbain, société et habitat (1742-1830)*, Damas, IFD, 1997, p. 233.

10. A. BARTHÉLÉMY, *Dictionnaire...*, *op. cit.*, p. 474.

La recherche du vocabulaire ancien reste délicate, que les termes soient désuets ou qu'ils soient encore usités. Ainsi des mots désignant des réalités du quotidien ont souvent subi des glissements de sens ; il faut donc toujours s'en remettre aux divers dictionnaires anciens pour retrouver leur définition originelle.

La source étudiée n'étant pas un inventaire *post-mortem*, il a fallu comprendre les causes de la procédure administrative afin de mieux aborder l'étude de ce capital mobilier et immobilier.

UNE PROCÉDURE ADMINISTRATIVE

Ce document normatif est l'aboutissement d'une procédure autorisant l'ouverture du domicile de « Aḥmad Āgā *mutawallī* des *awqāf* de Sinān Bāšā » le 1^{er} novembre 1795. Cet inventaire doit être dressé, mais le fait d'entrer dans une propriété privée exige des autorisations administratives précises. L'ouverture d'un des *dār*-s donne lieu à une annotation particulière qui nous renseigne sur la procédure légale permettant l'ouverture d'un espace privé. Ce *dār* est presque vide, on n'y trouve que de petits accessoires typiquement féminins. Cette habitation n'est pas décrite. En revanche, le scribe transcrit les faits suivants : « Dans la même rue, un *dār* est habité par la femme et la fille de Aḥmad Āgā Bāš¹¹ Ğūqadār¹² du défunt 'Uṭmān Bāšā. À l'intérieur, il n'y a rien qui concerne les hommes, tout ce qu'on y a trouvé, sont des choses qui conviennent aux femmes et d'autres petites choses. Puis nous avons remis les scellés comme ils étaient en attendant l'ordre suivant de les ôter¹³. »

Le fait de remettre les scellés prouve que ces demeures ont été fermées avant l'inventaire. Cela a certainement été fait pour éviter la disparition des biens avant qu'un ordre légal de saisie soit prononcé. Cette fermeture officielle se fait couramment après le décès du propriétaire d'une maison. C'est de cette manière que l'on procéda lors de la mort de Sulaymān Bāšā al-'Aẓm, gouverneur de Damas au milieu du XVIII^e siècle : « Lorsque la nouvelle du décès de Sulaymān Pacha al-'Aẓm est annoncée à Damas, (...), le responsable des finances (*daftardār*), fait mettre ses biens sous scellés et en informe le pouvoir central. Trois mois plus tard, (...) l'envoyé du sultan vient confisquer les biens de Sulaymān Pacha¹⁴... »

L'inventaire s'est donc fait selon une procédure routinière établie par le pouvoir ottoman. L'affaire d'Aḥmad Āgā, *ex-mutasallim* et *mutawallī*, ne demande pas l'intervention d'un envoyé d'Istanbul ; le *wālī*, Aḥmad Bāšā Al-Ğazzār, remplit ce rôle et donne l'ordre de procéder à l'inventaire des biens de son second. B. Marino explique que ce type de confiscation des biens

11. « Bāš : Head ; chief, principal » in S. J. W. REDHOUSE, *A Turkish and English Lexicon*, Constantinople, A.H. Boyajian, 1890.

12. Le *ğūqadār* est « valet de pied ou valet de chambre ou le responsable de la garde robe du gouverneur », in M. de M. D'OHSSON, *Tableau Général de l'Empire Ottoman*, Firmin Didot, Paris, 1788-1824, t. 7, p. 27, 35-37.

13. Traduction de l'inventaire p. 5, ce passage correspondant au troisième *dār* visité par les responsables de l'inventaire.

14. B. MARINO, « Richesses individuelles et finances publiques ... », *op. cit.*, p. 121.

des agents de l'État se pratiquait soit après leur décès, soit en cas de disgrâce¹⁵. Notre propriétaire est un haut fonctionnaire (lieutenant du *wālī*), il n'est pas décédé - l'inventaire ne le désigne pas comme étant *marḥūm* - mais on suit le cheminement administratif qui permet par la suite d'établir en bonne et due forme une liste du contenu de ses biens immobiliers. Serait-il en disgrâce ? Les biens sont-ils confisqués ou revendus ? Le document source n'indique rien qui puisse répondre à ces interrogations. Tout laisse penser que cette procédure peut donner lieu à une confiscation ; mais nous ne pouvons l'affirmer en l'absence d'un représentant du Trésor public qui est, généralement, l'*amīn Bayt al-Māl*. Pour l'instant, il ne s'agit que d'une procédure conservatoire. On peut également se demander quand les maisons seront rouvertes et dans quelles circonstances. Le sort de ces biens immobiliers et mobiliers est entre les mains de la justice ottomane. L'affaire menée par l'administration locale et par le gouvernement provincial se poursuit en l'absence totale du concerné. Aḥmad Āġā est-il en fuite ? Que s'est-il passé ?

Le propriétaire était, comme nous l'avons dit précédemment, fonctionnaire de l'État. C'est le titre d'ancien *mutasallim* (substitut du gouverneur) qui le place au rang des hauts agents de l'État. Ce poste à responsabilités est d'autant plus important que durant cette période, le *wālī* de Damas est aussi celui de Sayda. Le *wālī* s'absente souvent, le *mutasallim* le remplace. Aḥmad Āġā est également *mutawallī* des fondations pieuses (*awqāf*) de Sinān Bāšā, ancien gouverneur de Damas. Ce *waqf* est « une des fondations les plus importantes de Syrie méridionale¹⁶ ». À Damas, Sinān Bāšā est considéré comme « un grand bâtisseur d'édifices religieux¹⁷ ». Ces fondations peuvent être de diverses natures : mosquées, *madrassa*-s (écoles juridico-religieuses) ou encore fontaines publiques... Le fondateur choisit lui même « le bénéficiaire des revenus provenant du *waqf*¹⁸ ». Celui-ci est soit une institution publique soit un particulier. Sinān Bāšā a nommé une personne pour s'occuper de ses biens après sa mort. Aḥmad Āġā, deux siècles après le décès du fondateur, en est le *mutawallī*. Il est donc le responsable de l'entretien des *awqāf* de Sinān Bāšā se trouvant à Damas ; il est aussi chargé de la surveillance de la mosquée as-Sināniyya (fait mentionné à l'ouverture du huitième *dār*). Être responsable de la gestion de cet immense patrimoine est, sans aucun doute, une marque de notabilité et de notoriété. Ce poste à hautes responsabilités est reconnu par les autres dignitaires de la ville puisque la chronique anonyme du XVIII^e siècle, *Tārīḥ ḥawādīt as-Šām wa Lubnān aw tārīḥ Miḥā'il al-Dimašqī* fait référence à cet individu en tant que « *mutawallī* de la Sināniyya¹⁹ ». Le récit de cet auteur anonyme offre quelques éclaircissements sur cette

15. B. MARINO, « Richesses individuelles... », *op. cit.*, p. 124.

16. J.-P. PASCUAL, *op. cit.*, t. 1, p. 34.

17. J.-P. PASCUAL, *ibid.*, p. 35.

18. R. DEGUILHEM (dir.), *Le waqf dans l'espace islamique, outil de pouvoir socio-politique*, Damas, IFD, 1995, p. 45-46.

19. *Tārīḥ Ḥawādīt As-Šām wa Lubnān aw tārīḥ Miḥā'il al-Dimašqī 1192-1257/1782-1841*, Mu'allif maḡhūl, Damas, Dār Qatība, 1982, p. 19-20.

histoire troublante d'un *mutasallim* destitué et mis en examen par ses pairs. Organisé sous forme d'annales, cet ouvrage relate, entre autres, les événements qui se sont déroulés à Damas en 1794, année durant laquelle Aḥmad Āgā était substitué du gouverneur.

LE COMLOT

Peu après le retrait du *mutasallim* Muḥammad Āgā, trois banquiers juifs de Damas sont emprisonnés. Leur cousin s'échappe et l'on emprisonne leur grand-père à sa place. Le vieil homme meurt sous la torture. Puis le frère des prisonniers, également en fuite, est capturé à Acre où Aḥmad Bāšā al-Ġazzār « lui arrache les yeux, lui coupe le nez et peut-être même les oreilles ». Le chroniqueur ajoute que ce crime a été commis « en accord avec Aḥmad Āgā, *mutawallī* de la Sināniyya ».

À cet instant, Ahmad Āgā n'est pas encore *mutasallim*. Il se rend à Acre et « paie l'argent à al-Ġazzār. Puis il destitue le *mutasallim* et prend sa place. » Notre propriétaire gravit l'échelle du pouvoir en achetant sa charge au gouverneur. L'auteur n'omet pas de noter certains détails sur la personnalité du notable en pleine ascension sociale. « Ce *mutawallī* est méchant et son esprit vil. Il hait les banquiers. » Par la suite, il est dit qu'il obtint l'autorisation de les torturer. « Ainsi, se déroula leur supplice quotidien. » Le dimanche de Pentecôte, un des captif, un dénommé Yūsuf, s'enfuit. Ce dernier « rentre chez lui et se cache. Les gardes viennent fouiller la maison. Il ne s'y trouve pas. » Après des recherches sans succès, on alerte le sérail. Le *mutawallī* de la Sināniyya, alors *mutasallim*, envoie, immédiatement, six cents soldats – selon le chroniqueur – à la poursuite du fuyard. « Et ce qui se produit dans le quartier juif est terrifiant. Ils pénètrent dans les maisons, frappent, pillent et ils pendent un boucher juif à la porte de son magasin. » Yūsuf, caché chez une femme du quartier est finalement découvert en fin d'après-midi. À la prière du soir, les trois gardiens l'étranglent dans la citadelle. » Après un certain temps, le *mutasallim* s'enfuit, subitement, sans laisser de traces. « Quelques jours plus tard, on apprend qu'il est à Istanbul. Le *wālī* rentre du pèlerinage à La Mecque et congédie les Juifs ²⁰. » Aḥmad Bāšā Al-Ġazzār, en sa qualité de gouverneur de la province, fait ordonner la procédure administrative habituelle que subissent les fonctionnaires de l'État en disgrâce.

Ce récit d'une fuite sans préparation apporte de nouveaux éléments de critique à la source. En effet, on ne pourra jamais, avec cet unique document, évaluer avec précision la fortune de l'ex-*mutasallim*. On peut avancer que lors de son départ précipité, comme tout fuyard, Aḥmad Āgā emmène avec lui les objets de valeur transportables et le numéraire en laissant de côté les biens trop encombrants et pondéreux. Ainsi à plusieurs reprises, le scribe note la présence de coffres vides. Seize coffres ou coffrets de fabrications diverses sont retrouvés. Certains sont en bois, d'autres sont de couleur verte, jaune... (*ṣundūq ḥaṣab, ṣundūq aḥdar, aṣfar*). Par ailleurs, les dignitaires chargés de l'opération ne dénombrent aucun objet de

20. *Idem*, p. 19-20.

grande valeur, comme des bijoux. Sur les seize coffres mentionnés, neuf sont vides et le reste contient quelques bricoles sans valeur. On trouve aussi deux *ṣarrāfa*-s (« boîtes à tiroirs d'orfèvre ou petits coffres à tiroir de changeur servant à déposer la monnaie ²¹ ») laissées sur place mais les trésors qu'elles devaient renfermer n'y sont plus. Que pouvaient contenir ces coffres et tiroirs ? Huit coffres se trouvent au domicile même du propriétaire. Un de ces coffres est, semble-t-il, de plus grande valeur que les autres puisqu'il est « plaqué d'argent » (*mufaḍḍad*). Deux autres semblent être utilisés pour la conservation de nourriture. On peut donc supposer que seuls six coffres et les deux *ṣarrāfa*-s contenaient des objets de valeur. Les autres coffres ont été découverts chez des femmes, exception faite de l'un d'entre eux se trouvant chez le scribe du propriétaire. Rappelons ici les propos sur les meubles de rangement de J.-P. Pascual. Le « coffre (*ṣundūq*) est apparemment le seul objet mobilier (...) destiné au rangement d'effets, [il est] le plus répandu que l'on pouvait trouver dans les habitations. Encore faut-il préciser qu'il est plutôt rare dans les inventaires après décès des hommes alors qu'il apparaît dans la majorité des successions de femmes, souvent à plus d'un exemplaire selon l'importance de la fortune de la défunte, (...) le coffre faisait traditionnellement partie du trousseau qui était constitué pour la femme à l'occasion de son mariage ²² ». L'inventaire est effectué dans chacun des immeubles sans faire de distinction entre les choses appartenant au propriétaire lui-même, et celles que possédaient les autres habitants des neuf autres bâtiments. Qu'est-ce qui appartenait réellement au *mutasallim* ? Avait-il confié une partie de sa richesse à des proches ? Les biens des autres seront-ils également confisqués ? Les biens des femmes de l'agent d'État, provenant de leur propre famille, ne rentraient pas, en principe, dans la confiscation. Mais de nombreux cas montrent le contraire. Les femmes de Sulaymān Bāšā al-'Azm furent fouillées minutieusement. « Puis on confisqua tout l'or, l'argent, les bijoux et les vêtements que possédaient ces femmes et même les biens provenant de leur propre famille ²³. »

Peu importe que ces dernières interrogations trouvent une réponse ou non, l'inventaire a été effectué, le propriétaire a pris la fuite avec son trésor transportable. Les maisons ont dû être abandonnées dans leur état de désordre après un tri, sans doute rapide, des affaires. C'est dans cet état que nous franchissons le seuil de ces habitations.

« LE VOISIN AVANT LA DEMEURE ²⁴ »

Les onze biens immobiliers du *mutasallim* se situent à plusieurs endroits de la ville *intra-muros* et *extra-muros* ; le juge (*qāḍī*) chargé de la procédure situe chacune des habitations dans un quartier ou à proximité d'un édifice public.

21. A. BARTHÉLÉMY, *Dictionnaire...*, p. 431.

22. J.-P. PASCUAL, « Meubles à Damas... », *op. cit.*, p. 200.

23. B. MARINO, « Richesses individuelles... », *op. cit.*, p. 123-124.

24. Diction populaire arabe : « *Al-ḡār qabl al-dār* ».

La plupart des immeubles se trouvent dans le *sūq* al-Arwām, c'est-à-dire au sud de la citadelle, à l'intérieur des murs de la ville. Au XIX^e siècle, les guides de voyages Baedeker décrivent ce quartier comme un marché spécialisé dans la vente d'objets de décorations familiers (blagues à tabac, pipes, habits, châles, tapis) et d'accessoires militaires. Mais cette description du *sūq* témoigne d'une évolution au XIX^e siècle. Au début du XVIII^e siècle, il est, semble-t-il, « le siège des courtiers et de commerçants spécialisés dans l'estimation et la vente des biens des inventaires après décès qui contribuait sans nul doute à alimenter un marché de 'l'occasion' fort actif ²⁵ ». Cinq des biens immobiliers du propriétaire se trouvent à proximité de cet espace économique dynamique. Le sixième *dār* est localisé dans le quartier de la mosquée Darwīšiyya, à l'ouest de la route menant au Mīdān (vers le sud). Le septième *dār* mentionné s'élève à l'extérieur de Bāb Ġābiya donc une fois de plus dans le quartier ouest. Quant au huitième, il est sis en face de la mosquée as-Sināniyya qui se trouve au sud du quartier précédent, à l'angle de la Rue Droite. Les autres bâtiments ne sont pas repérés géographiquement dans un quartier de Damas ou dans une ruelle (*zuqāq*). Il est, toutefois, possible d'imaginer qu'ils se trouvent non loin du reste des demeures. Ces biens immobiliers sont donc répartis le long du « *ṭarīq sulṭānī* », c'est-à-dire l'artère conduisant vers le Sud. Aḥmad Āġā s'installe sur la route du négoce, dans la partie occidentale de la ville connue pour être le centre de cette activité. Ce sont les quartiers (*maḥallāt*) de résidence des notables. Notons immédiatement que ces habitations, bien que dispersées, se trouvent toutes disposées autour du sérail, situé au nord de la Darwīšiyya. C'est dans les quartiers avoisinants le sérail que s'installe l'élite urbaine. Élite qui est souvent impliquée dans le négoce international ²⁶.

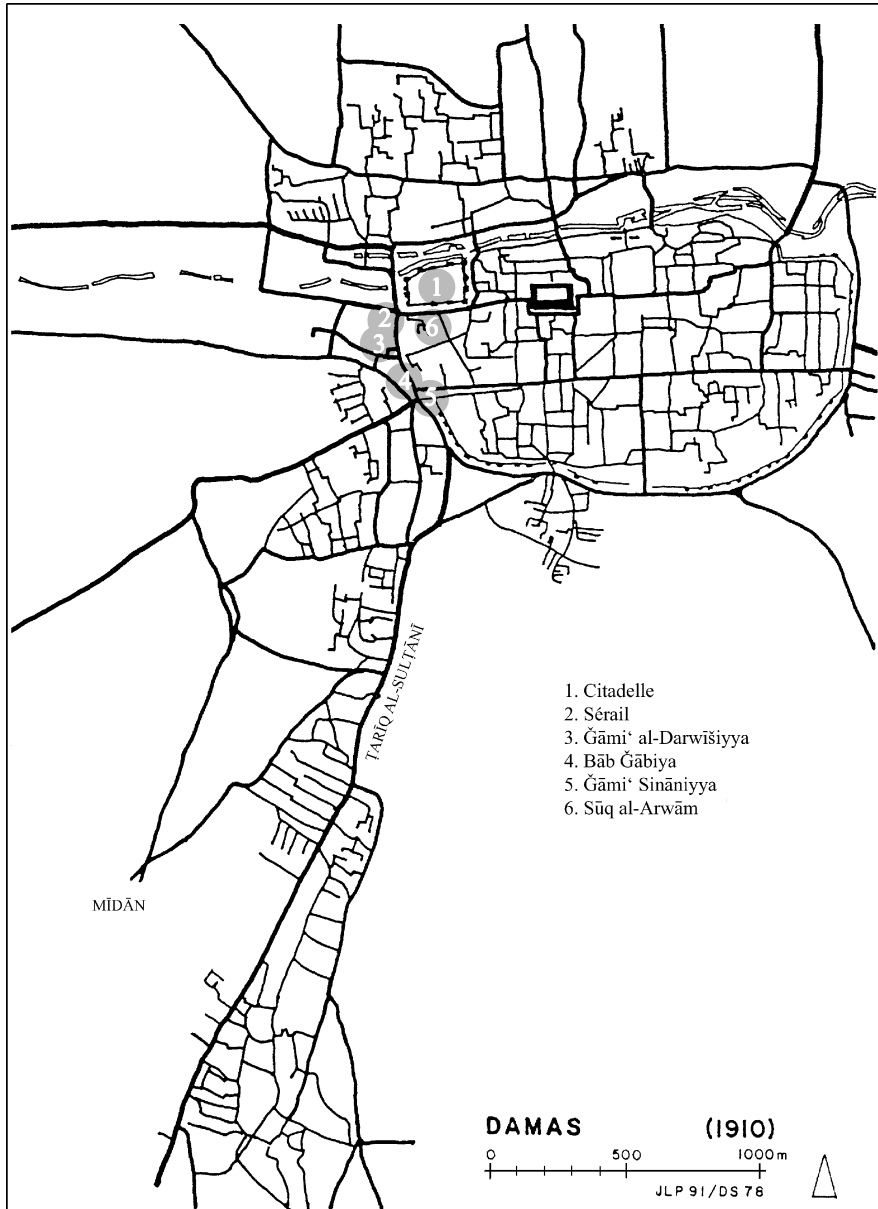
Aḥmad Āġā, *mutawallī* des *awqāf* de Sinān Bāšā et *mutasallim* de Damas, est donc établi dans les quartiers des dignitaires. Posséder des biens dans de tels quartiers est représentatif de la réussite sociale du personnage. Homme de renommée, Aḥmad Āġā fréquente les gens fortunés.

LA MAISONNÉE D'AḤMAD

Aḥmad Āġā, *mutawallī* de la Sināniyya, possède donc onze biens immobiliers. Les deux premiers logis mentionnés forment son domicile. Il s'agit du « *dār al-barrāniyya* » (extérieur) et du « *dār al-ḡuwwāniyya* » (intérieur). Ces deux *dār*-s sont liés par une porte (*bāb*). Du *dār barrāniyya*, on ouvre une porte (*mawḡūd al-dār al-ḡuwwāniyya*, *dāḥil al-ūḍa lāšiq al-bāb*) donnant directement dans l'autre bâtiment sur une pièce nommée *ūda*. Le scribe et les autres responsables viennent de franchir le passage conduisant de la partie dite extérieure à celle dite intérieure.

25. C. ESTABLET, et J.-P. PASCUAL, *Familles et fortunes de Damas en 1700*, Damas, IFD, 1994, p. 13-14.

26. B. MARINO, *Le faubourg du Mīdān...*, *op. cit.*, p. 17.



Le *dār*, dit « *barrāniyya* », est « destiné aux réceptions et logement des hôtes » alors que le second est « réservé à la vie familiale, aux femmes et aux enfants ²⁷ ». Tel un notable damascain de son temps, Aḥmad Āgā organise son quotidien dans une demeure divisée en deux parties. Ces deux *dār*-s constituent en fait une seule et même maison. Elle est composée de seize pièces dont quatre seulement dans la partie « extérieure ²⁸ ». Cette demeure est peut-être plus spacieuse, certaines pièces n'ont pas forcément été comptabilisées car elles étaient vides de tout objet. Quoi qu'il en soit, seize pièces suffisent pour imaginer que la surface bâtie était vaste ²⁹.

Nous sommes donc en présence d'une « grande demeure », pour suivre la typologie utilisée par B. Marino pour le faubourg du Mīdān. Au-delà de huit pièces, l'habitation est considérée comme grande ³⁰. Pour Le Caire, Nelly Hanna montre que les grandes maisons peuvent comporter jusqu'à douze pièces ³¹. Il est toutefois nécessaire de nuancer ces propos en soulignant qu'aucune superficie n'est fournie et que ces classements correspondent à des lieux bien déterminés (Le Caire et le faubourg du Mīdān à Damas). La seule conclusion que nous puissions tirer de cette description est qu'Aḥmad vit dans une demeure où la place ne manque pas. Il est donc possible d'imaginer que toute la famille ainsi que la domesticité y habitent.

Pourtant, un des *dār*-s est habité par la « femme de Aḥmad Āgā *mutawallī* de la Sināniyya ». Ce renseignement, assez surprenant, interroge sur l'utilité de la partie *ḡūwwaniyya* du domicile. Pourquoi posséder un *dār* pour son épouse alors que la première habitation est conçue selon les exigences de vie damascène du moment ? N'ayant aucune information sur ce sujet, toutes les hypothèses sont ouvertes. Aḥmad est marié et ne semble pas être polygame, au moment de la rédaction de l'acte du moins, puisque le juge ne mentionne pas l'existence d'une seconde épouse. De plus, ce *dār* n'est pas décrit par les participants ; il est simplement déclaré vide. En revanche, la filiation de sa femme est évoquée. Elle est « la fille de l'ancien Āgā des *Kapikul*-s ». Le notable épouse une fille d'officier rattaché au corps des janissaires impériaux (*kapikul*). Une vie à proximité du séraïl et une alliance avec une autre famille aisée permettent à Aḥmad Āgā de confirmer et de consolider son insertion sociale.

Un autre *dār* est réservé aux répudiées. Ces femmes rattachées à la famille, dépendent encore de Aḥmad qui les loge. Leur demeure n'est pas localisée, mais nous pouvons imaginer qu'elle se trouve non loin des autres. Le nombre de pièces de la demeure reste inconnu, mais le *dār* est dit *ḡūwwāniyya*. Elles occupent donc l'espace traditionnellement réservé aux femmes

27. J. SAUVAGET, *Les monuments historiques de Damas*, Beyrouth, Imprimerie Catholique, 1932, p. 87.

28. J.-P. PASCUAL, « Du notaire au propriétaire en passant par l'expert : description de la "maison" damascène au XVIII^e siècle », in J.-C. GARCIN (éd.), *L'habitat traditionnel dans les pays musulmans autour de la Méditerranée*, Le Caire, IFAO, 1990, p. 394.

29. N. HANNA, *Habiter au Caire aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Le Caire, IFAO, 1991, p. 51.

30. B. MARINO, *Le faubourg...*, *op. cit.*, p. 240.

31. N. HANNA, *idem*, p. 51, 57, 67.

et à la famille. À ce propos, Volney écrit : « Dans l'Asie, au contraire, les femmes sont rigoureusement séquestrées de la société des hommes. Toujours renfermées dans leur maison, elles ne communiquent qu'avec leur mari, leur père, leur frère, tout au plus leur cousin germain ³². » Les femmes ont donc peu de contact avec le monde extérieur masculin. Leur vie s'organise dans la maison et dans le mariage. Le célibat est d'ailleurs un phénomène minoritaire. En revanche, divorce, veuvage et remariage ne sont pas rares ³³.

Beaucoup de lacunes empêchent de mieux comprendre la situation familiale du propriétaire et de saisir la structure de ce foyer damascain. Les descendants ne sont pas évoqués. Sont-ils inexistantes ou s'agit-il d'une omission ? La source n'est pas un inventaire après décès, il n'est pas nécessaire de connaître les héritiers. En revanche quatre *dār*-s sont habités par des membres de la famille. Les enfants ne sont pas absents de ces lieux : on répertorie quelques vêtements pour enfants (*lil-awlād*), dont des antéris (petites robes), deux pantalons et deux manteaux. Les deux bâtiments occupés par les femmes de la famille ne sont pas inventoriés, il faut supposer que le reste des objets propres aux enfants devait s'y trouver. Le terme de famille est ici pris dans son sens large puisque les femmes répudiées sont prises en considération. Cette famille élargie n'est pas la seule à vivre dans les propriétés d'Aḥmad.

La suite du *mutasallim* habite le reste de ces biens immeubles mais l'un d'entre eux est inhabité. Nous trouvons parmi ses membres des gens d'horizons différents : un employé, un scribe, la femme et la fille d'un garde du palais (*ḡūqadār*), une *šarīfa* et sa fille et enfin « la fille du *sayyid* Ḥalīl Āḡā et le fils de son fils *al-sayyid* Muhammad Āḡā, *al-sayyid* Šāliḥ le mineur, [cette dernière est] la femme du *sayyid* ‘Umar Āḡā ». La présence de l'employé et du scribe ne soulève pas réellement d'interrogations. Ils habitent des maisons modestes dont le contenu est tout à fait négligeable. En revanche, comment se fait-il que ces trois femmes de famille « respectable » soient logées chez Aḥmad ? La première est la fille d'un garde de palais (*ḡūqadār*), la deuxième est une *šarīfa*, et enfin la dernière est fille et femme de *sayyid* ³⁴. Les *ašrāf* constituent un groupe socio-politique influent. De par leur descendance, ils bénéficient de nombreux privilèges ainsi que d'un grand prestige auprès de la population ³⁵. La *šarīfa* et la femme du *sayyid* ‘Umar habitent deux *dār*-s de taille moyenne, respectivement six et huit pièces, mais leur richesse semble de peu d'importance. Leurs fonctions auprès du *mutawallī* ne sont pas explicitées mais d'après l'entassement de vaisselle (69 *zabādī*, bols ; 49 assiettes variées) chez la dénommée *šarīfa* Ruqayya, on peut supposer qu'elle accueillait de nombreux hôtes.

32. C.-F. VOLNEY, *Voyage en Syrie et en Égypte pendant les années 1783, 1784, et 85*, 3^e éd., Paris, Dugourd et Durand Librairies, An VII, p. 323.

33. C. ESTABLET et J.-P. PASCUAL, *Familles et fortunes à Damas, 450 foyers damascains en 1700*, Damas, IFD, 1994, p. 50-51.

34. Le terme de *sayyid* est synonyme de *šarīf*.

35. L. SCHATKOWSKI SCHILCHER, *Families in Politics, Damascene factions and estates of the 18th and the 19th centuries*, Stuttgart, Steiner, 1985, p. 109.

Tout ce petit monde vit dans une architecture typique : le *dār*. Une habitation supplémentaire apparaît avec le terme de *ḥawš* (autre type d'habitat); celui-ci semble inoccupé.

UN EXEMPLE D'HABITAT

Onze habitations appartiennent au *mutawallī* de la Sināniyya ; dix sont nommées *dār*-s et la dernière est dite être un *ḥawš*. Le premier type de construction est un « bâtiment indépendant, bien délimité, composé de plusieurs espaces au rez-de-chaussée et à l'étage, qui s'organisent autour d'une cour ; il regroupe donc un espace découvert, la cour, (...), et des espaces bâtis propres à y loger ³⁶ ». Cette architecture est courante à Damas (sa présence est d'ailleurs majoritaire dans l'inventaire) ; en revanche le *ḥawš* est plus particulier. Il est le plus fréquemment, dans cette ville, constitué de pièces de plain-pied autour d'une cour. « En somme, les *ḥawš* (...) se distinguent peu des maisons (*dār*) ». B. Marino note également que les particularités architecturales du *ḥawš* « se manifestent non pas par la spécificité de certains éléments mais plutôt par leur absence ». Les pièces les plus prestigieuses des *dār*-s, tels l'*īwān*, la *qā'a*, le *qaṣr* et le *dīwān ḥānah* ³⁷, ne trouvent pas leur place dans le type *ḥawš*. Celui d'Aḥmad n'est pas décrit, mais il contient, d'après le document, au moins une cuisine et un *kīlār* (réserve).

Le domicile du propriétaire est un *dār* de grande taille, composé au total de seize pièces dont trois pièces de service, et treize autres composant des espaces de réception et/ou de séjour. Dans la demeure d'Aḥmad Āgā, on compte neuf pièces, exception faite des pièces de services, se situant au niveau de la cour. Les cours quant à elles ne sont jamais mentionnées car elles doivent être vides de tout. Mais par définition, ces constructions nommées *dār*-s possèdent une cour. De plus, deux meubles attestent la présence de cet espace à ciel ouvert : deux *taḥt* (« bois de divan portatif ³⁸ »). Il s'agit de sièges de bois qui doivent servir à la belle saison dans la cour pour un délasserment quotidien ³⁹. L'inventaire est effectué en novembre, ces sièges ont dû être rangés pour l'hiver à l'intérieur d'une pièce, en l'occurrence le *qaṣr*.

Au rez-de-chaussée, l'*īwān* et la *qā'a* se distinguent par une architecture spécifique. L'*īwān* est un « espace généralement localisé au sud, ouvert sur le nord, sur la cour par un grand arc ⁴⁰ ». De plus, « l'*īwān* commande l'accès à deux pièces latérales et son caractère monumental réside dans la hauteur de son plafond ⁴¹ ». Le neuvième *dār* possède un *īwān*

36. J.-P. PASCUAL, « Du notaire au propriétaire ... », *op. cit.*, p. 391.

37. B. MARINO, *Le faubourg du Mīdān...*, Damas, IFD, 1997, p. 353.

38. A. BARTHÉLÉMY, *op. cit.*

39. J.-P. PASCUAL, « Du notaire au propriétaire... », *idem*, p. 392.

40. J.-P. PASCUAL, « Du notaire au propriétaire... », *idem*, p. 399.

41. B. MARINO, *idem.*, p. 227.

communiquant avec une pièce nommée *murabba'* dont la caractéristique est d'être carrée ou rectangulaire. Le *murabba'*, d'après les propos de 'Abd Al-Raḥmān Bek Sāmī, serait utilisé comme un lieu de séjour, et éventuellement pour y dormir⁴². L'*īwān* est donc un espace de circulation : par lui on accède à d'autres pièces. Son orientation au nord permet de conserver la fraîcheur durant la saison estivale. Il sert, certainement, de salle de réception durant l'été d'où l'on assiste au « spectacle du bassin et des plantations⁴³ ». La partie *ḡuwwāniyya* du domicile de notre propriétaire possède deux *īwān*-s. Cette demeure possède-t-elle plus d'une cour ? Ou bien les deux *īwāns* s'ouvrent-ils sur la même cour ?

La *qā'a*, autre espace de réception, se reconnaît, elle aussi, par le nombre de murs qui la définissent. La *qā'a* peut avoir plus de quatre murs, elle semble être la pièce la plus prestigieuse des grandes demeures - les maisons modestes n'en possèdent généralement pas - et se situe dans la partie réservée à la famille lorsqu'il n'y en a qu'une⁴⁴. On en compte deux chez la *mutawallī*, une dans la maison de la *šarifa* Ruqayya et une chez la fille du *sayyid* al-Ḥalīl Āḡā.

Une autre pièce, définie pour être de plain-pied est aussi présente dans ce *dār*. Il s'agit de la *ūda*. Toutefois, une *ūda* du *dār* est dite *ma bayn* (entre la réserve du dessus et une pièce d'étage) ; et une autre *ūda* est située au-dessous (*sufflī*) d'une seconde *ūda*. Ces deux originalités renforcent l'idée que définir ces pièces, en fonction de leur localisation dans l'espace bâti, reste approximatif. Soulignons aussi la présence d'une *ūda* avec un foyer (*ūḡāq*) toujours au domicile du *mutasallim* : seules les grandes maisons possèdent des *ūḡāq*-s.

À toutes ces pièces aux fonctions assez mal déterminées, il faut ajouter deux espaces fonctionnels : la cuisine (*maṭbaḥ*) et la réserve (*kīlār*). Brigitte Marino remarque pour le faubourg du Mīdān que ces lieux de service sont plus fréquents au début du XIX^e siècle et uniquement dans les grandes demeures. En l'absence de cuisine, les « activités culinaires » devaient se dérouler soit dans la cour soit dans une des pièces polyvalentes⁴⁵.

Les autres pièces sont dites d'étage. Le *qaṣr*, terme très répandu surtout à partir de milieu du XVIII^e siècle, est une pièce de réception à l'étage. Parfois, une maison peut posséder plusieurs *qaṣr*, c'est le cas du domicile d'Aḥmad qui en renferme 4 dont l'un, situé dans la partie extérieure, est dit *qaṣr kabīr*. On peut en déduire que cette pièce servait aux réceptions d'affaires du *mutasallim*. En revanche, rien ne confirme qu'elle se trouve à l'étage. L'un des *qaṣr* du domicile se trouve semble-t-il en face d'une *ūda* de plain-pied. Le *qaṣr kabīr* est la première pièce visitée, elle apparaît être luxueusement décorée.

Le *dīwān ḥānah* est une pièce peu fréquente, elle semble faire son apparition au XVIII^e siècle. Filiz Yenişehirlioglu a proposé une définition de ce lieu pour Istanbul. Il s'agit de « la

42. A. AL-SĀMĪ, *Al-Qawl al-ḥaqq fī Bayrūt wa Dimašq*, Bayrūt, Dār Al-Rā'id Al-'Arabī, 1981, p. 81.

43. J.-C. DEPAULE, « Espaces, lieux et mots », in *Espaces et formes de l'Orient arabe, Les cahiers de la recherche architecturale* n°10/11, Ministère de l'Urbanisme et du Logement, direction de l'Architecture, Paris, 1982, p. 97.

44. J.-P. PASQUAL, « Du notaire au propriétaire... », *op. cit.*, p. 400.

45. B. MARINO, *Le faubourg...*, *op. cit.*, p. 240.

chambre la plus importante, qui se distingue par ses dimensions et son emplacement, de même que par son décor (...). Elle est utilisée pour recevoir les visiteurs des deux sexes à condition que le *haramlik* (...) et le *salāmlık* (...) ne constituent pas des bâtiments indépendants⁴⁶ ». À Alep, le *dīwān ḥānah* « désigne dans les grandes maisons des locaux à l'étage, composites avec généralement une double arcature divisant l'espace en deux parties, 'ataba et *īwān*, ou bien une loggia ouverte sur l'extérieur, commandant l'accès à une pièce ordinaire (*murabba'*)⁴⁷ ». Pour Damas, J.-P. Pascual évoque le fait qu'il s'agit « peut-être [d'] une pièce de réunion, située dans le *barrānī*, à l'étage⁴⁸ ». Chez Aḥmad Ağa, cet espace est situé dans le *ḡuwwāniyya* comme toutes les pièces les plus luxueuses (*qā'a*, *īwān*) du *dār*. Alors que le *barrānī* n'est constitué que de quatre pièces dont une *qā'a* qui devait servir à recevoir les hôtes masculins.

Le jour de l'inventaire, les responsables pénètrent à l'intérieur de chacune des habitations, pièce par pièce, comme s'ils effectuaient une visite. Ainsi la maison apparaît comme un long chemin permettant le passage d'un endroit à un autre. L'adjectif « contigu » (*lāsiq*) est fréquent tout au long de l'acte. Avec ce terme apposé régulièrement à une pièce, tous les espaces apparaissent reliés entre eux. La cour fait le lien entre celles qui sont trop éloignées l'une de l'autre. Toutefois, dresser un plan de ces bâtiments reste difficile puisque le scribe n'évoque que les lieux où l'inventaire a été effectué.

VIE QUOTIDIENNE ET MAISONNÉE

Si l'inventaire reste approximatif sur l'architecture du bâti, il permet en revanche d'entrevoir l'ameublement de chaque pièce. Ainsi, sur cette base réduite de onze biens immobiliers, on a tenté de retrouver une partie de la vie matérielle quotidienne d'un notable. Les biens meubles trouvés dans les divers espaces de la maison étaient de simples accessoires domestiques ou décoratifs. Aujourd'hui, ils sont devenus des sources pour l'histoire culturelle et matérielle.

Sur les 404 occurrences notées par le scribe, 184 concernent de près ou de loin les tissus. Par « meubles de tissus », il faut entendre tous les biens fabriqués ou habillés d'étoffe ainsi que les instruments servant au tissage ou au filage, comme le rouet (*dūlāb ḡazl*) ou le métier à tisser (*nawl ḥikāyā*). En réunissant toutes ces confections de tissus et en les comptabilisant, nous obtenons un résultat significatif de 624 objets. Chiffres surprenants qui traduisent l'importance de l'étoffe faite à base de coton (*quṭn*), de sorte de drap (*ḡūḥ*), de velours (*muḥmal*), de feutre (*labbād*) ou encore d'une étoffe dite *yamanī* (une indienne souple⁴⁹)

46. F. YENİŞEHİRLİOĞLU, « L'architecture domestique ottomane : évolution historique et étude de deux exemples situés à Istanbul », in J.-C. GARCIN (éd.), *L'habitat traditionnel...*, op. cit., 1990, p. 670.

47. J.-C. DAVID, « Domaines et limites de l'architecture d'Empire dans une capitale de province. », in *REMM*, n° 62, *Alep et la Syrie du Nord*, Aix-en-Provence, Édisud, 1992, p. 177.

48. J.-P. PASCUAL, « Du notaire au propriétaire... », op. cit., p. 401.

49. A. BARTHÉLÉMY, op. cit., p. 917.

certainement de peu de valeur, servant à confectionner certains vêtements et à recouvrir quelques meubles⁵⁰. Certaines étoffes sont plus luxueuses. Le *dašmā*, par exemple, que l'on retrouve fréquemment dans les inventaires, est une étoffe vraisemblablement de bonne qualité mais dont on ne connaît pas de description. À partir de ces différentes étoffes, sont fabriqués des coussins de toutes sortes (*yasātiq*, *miḥādd*, *ṭawāṭī*), des matelas (*tarrāḥa*, *farš*), des banquettes (*maq'ad*), des couvertures (*liḥāf*).

Mobilier léger, facilement transportable, ils se trouvent dans la plupart des pièces à fonction polyvalente. Par exemple, dans la maison d'Aḥmad Āġā, des *miḥādd*-s de toutes sortes (en velours ou en cotonnade indienne) de couleurs variables (bleu, rouge) ont été recensés dans le *qašr kabīr*, dans les *ūḍa*-s, dans les *qā'a*-s, dans les *qašr*-s, dans les *īwān*-s, dans le *dīwān ḥānah*. La teinte du tissu demande un travail supplémentaire ; l'objet prend de la valeur. Les coussins colorés sont localisés dans les espaces prestigieux comme le *qašr kabīr* ou la *qā'a*. Plus d'une centaine de *miḥādd*-s répartis dans chaque pièce de la maison, sont répertoriés chez Aḥmad. Leur usage est difficile à définir. Toutefois les étoffes, de qualité variable, permettent d'entrevoir une hiérarchie des lieux. Chez la *šarīfa* Ruqayya, la cotonnade indienne (*yamanī*), est présente dans l'ensemble des pièces. En revanche, seule la *qā'a* renferme dix *miḥādd dašmā*. La salle d'apparat nécessite de tels objets. D'ailleurs, la *qā'a* de la demeure est la pièce la plus fournie du *dār*. Il en est de même chez Aḥmad Āġā, le *qašr kabīr* contient des coussins de velours bleus, des petits matelas (*tarrāḥa*) de taffetas (*karmasūt*). L'*īwān* est aussi meublé richement avec des coussins de *dašmā*. Le qualificatif de usagé (*köhne*) n'est pas utilisé pour décrire les biens trouvés dans les espaces de réception. Des *tarrāḥa*-s *köhne* se trouvent en revanche dans les pièces destinées aux tâches ménagères (cuisine et réserve). D'autres types de sièges sont recensés : des banquettes notamment (*maq'ad*) ou des sofas (*dīwanī*). Dans le *qašr kabīr* se trouvent trois *maqā'id yamanī ifranġī*. Le *yamanī* est un tissu ordinaire, mais le fait que ces trois banquettes proviennent d'Occident (*ifranġī*) révèle un foyer riche⁵¹. La multitude de coussins, matelas, literies (*faršāt*) recouvre les sols des espaces, déjà recouverts de nattes fabriquées à Damas (*ḥašīra*) ou de tapis de laine ou/et de coton (*tunfusa*, *bisāt*)⁵². Le domicile d'Aḥmad ne contient aucun tapis. Est-ce dû à la présence de nombreuses banquettes qui remplaceraient le rôle des tapis ? Ont-ils été emportés ?

Cette liste de meubles couvrant les sols des pièces du rez-de-chaussée et de l'étage dévoile uniquement une différence de luxe entre les divers espaces. Ce sont des lieux de séjour ou de réception, voire des lieux du coucher en fonction des moments du jour et de la nuit⁵³. Par exemple, dans la *qā'a ġuwwāniyya* d'Aḥmad, une « redingote courte » (*'abāya*)⁵⁴

50. C. ESTABLET & J.-P. PASCUAL, « Être pauvre, être riche à Damas vers 1700 », in J.-P. PASCUAL (éd.), *Pauvreté...*, *op. cit.*, p. 245.

51. *Idem*, p. 243. Tableau sur les « Qualificatifs ».

52. J.-P. PASCUAL, « Meubles... », *op. cit.*, p. 201.

53. J.-C. DEPAULE, « Espaces, lieux et mots », in *Espaces...*, *op. cit.*, p. 97.

54. A. BARTHÉLÉMY, *op. cit.*, p. 509.

provenant de Bagdad (*bağdādiyya*)⁵⁵ et des *'antari* (veste ou robe) ont été posés dans la salle de réception, comme si des personnes y dormaient. Les vêtements ne sont pas très nombreux ; ils faisaient certainement partie de ce qu'a emporté le fuyard.

Une autre catégorie d'objets apparaît dans les pièces polyvalentes : les ustensiles servant à des usages domestiques. Ce sont des objets de cuivre (*nuḥās*) ou de fer (*ḥadīd*). La présence de cuivre, matière première venue d'Europe, est une caractéristique des maisons riches⁵⁶. Par exemple, un grand plateau rond, en cuivre (*ṣaḍr nuḥās kabīr*) est mentionné dans le *qaṣr kabīr*. Non seulement ce plateau marque le prestige de cet endroit, mais de plus il atteste la fonction de salon du *qaṣr*. On peut imaginer que cette pièce pouvait servir à recevoir des hôtes pour le repas. Bien d'autres objets de cuivre décorent les pièces. Par exemple, quarante-cinq cuivres divers (*nuḥās munawwa'a*) sont entassés dans la *qā'a* de la *ṣarīfa* Ruqayya. Pour une telle pièce d'apparat, l'abondance est de rigueur. Les *leken*-s (« vase de cuivre à rebords pour le hammam⁵⁷ ») accompagnés fréquemment d'aiguière en cuivre (*ībrīq*) font aussi partie des lieux de séjour et/ou de réception. Dans ces pièces, ils servent probablement à des fins particulières. Ils peuvent être utilisés pour la toilette des mains avant le repas ou pour les ablutions faites avant la prière puisque des tapis de prière (*sağğāda*) s'y trouvent aussi.

D'autres cuivres attestent l'aisance de vie de l'entourage du propriétaire. Deux autres *dār*-s renferment respectivement, dans le *murabba'*, des *ankarī* (« assiette très plate en cuivre, plat rond de cuivre⁵⁸ ») et un petit plateau en cuivre (*ṭabaq nuḥās*). Des ustensiles ménagers de cuivre décorent richement ce lieu dit de séjour. La présence d'assiettes (*ṣuḥūn*) confère aux *murabba'* un rôle de salle à manger, pour reprendre un terme de vocabulaire appartenant à la demeure occidentale. Les pots à café (*ībrīq qahwa*) sont aussi fabriqués en cuivre (un métal qui conduit bien la chaleur) et sont utilisés dans les espaces de réception et de séjour.

Enfin, le braséro en fer (*manqal*), parfois monté sur un trépied (*tabliyya*), peut servir à chauffer les intérieurs. Le scribe en répertorie quatre, dont trois dans des pièces à fonctions multiples. L'un des *dār*-s en contient trois situés dans deux *murabba'* et dans un *qaṣr*. En effet, les maisons sont très mal isolées et les hivers sont rigoureux ; le moyen de lutter contre le froid est sans doute de se réfugier dans des espaces plus restreints et aux ouvertures moins nombreuses ou moins grandes. Le *manqal* pouvait servir de chauffage, en complément des nombreuses couvertures (*liḥāf*) et fourrures (*farwa*).

Candélabre (*ṣam'adān*), lanterne (*fanār*), lampe à huile (*sirāğ*), lustre (*trayya*), illuminent ces demeures. Les plus grands *dār*-s de l'inventaire et les mieux équipés sont les seuls à posséder ce style de luminaires. Le candélabre est l'instrument ordinaire. En revanche, le *fanār* est fabriqué avec une étoffe enduite de gras dont les montants peuvent être en cuivre.

55. *Palestine et Syrie ; routes principales à travers la Mésopotamie et la Babylonie, l'Île de Chypre. Manuel du voyageur*, Leipzig, Karl Baedeker, 1912, p. 306.

56. C. ESTABLET & J.-P. PASCUAL, « Être pauvre... », *op. cit.*, p. 243 ; et J.-P. PASCUAL, « Meubles ... », *op. cit.*, p. 204.

57. A. BARTHÉLÉMY, *op. cit.*, 1935, p. 765.

58. *Idem*, p. 17.

Aḥmad en possède deux : un dans la *ūḍa* et un dans le *qaṣr kabīr*. Un peu plus pratique encore : la lampe à huile, certainement confectionnée en terre cuite, est présente dans deux *dār*-s. La possession de ces objets témoigne d'un train de vie convenable. Enfin, Aḥmad s'autorise le luxe de décorer ses pièces les plus prestigieuses de lustres en verre, *tarāya*, qui sont confectionnées soit en verre européen ou verre blanc, et même en cristal (*ballūr*) soit de verre local ou vert (*qazāz*). Les deux lustres de verre blanc sont situés dans les *qā'a*-s, et celui fabriqué en verre local embellit le plafond de l'*īwān*. À nouveau, les décors les plus soignés, les plus onéreux se trouvent dans la demeure du *mutasallim* et surtout à la vue de ses hôtes. De plus, la majorité des luminaires sont recensés au domicile du propriétaire (quatorze sur vingt-trois au total).

D'autres objets subsidiaires sont recensés. Il s'agit des miroirs (*mrayya*) qui ornent les pièces polyvalentes ainsi que les narguilés, à la fois instruments de loisir et objets décoratifs. Les miroirs semblent mieux répartis entre les bâtiments, neuf *dār*-s en sont munis dont celui du scribe. Celui-ci habite une demeure qui est sobre et dont le mobilier est des plus rudimentaires ; mais il possède un *mrayya*. La majorité des miroirs répertoriés se situent dans les *qā'a*-s ; les autres sont dans des lieux dits de séjour. Aucune description précise n'est faite de ces objets, il est donc délicat d'affirmer que les plus prestigieux d'entre eux sont dans les pièces d'apparat. Enfin, on compte deux narguilés. L'un d'entre eux s'apparente à un objet de grande valeur. La plupart des narguilés sont fabriqués en métal (souvent du cuivre) et en verre ; celui du *qaṣr kabīr* est fait de verre blanc et le foyer est d'argent (*rās fiḍḍa*). Cet objet d'art orne la pièce sans doute conçue pour accueillir les pairs d'Aḥmad. Le *qaṣr* est d'ailleurs qualifié de *kabīr*, il serait peut-être plus juste de l'élever au rang de pièce de réception. On trouve également du tabac (*tūtun*) chez la *šarīfa* Ruqayya. Faut-il supposer que cette femme fumait ? Ou alors possédait-elle un narguilé pour les invités ?

Enfin, quelques objets apparaissent, du fait de leur rareté, comme caractéristiques des foyers aisés. Ils ont pour point commun d'être fabriqués à partir de matériaux moins fréquents (la porcelaine, le bois ou encore l'argent) et d'être d'un usage secondaire. La porcelaine (*šīnī*) sert à la fabrication de la petite vaisselle, comme des bols (*zabḍīyya*). Selon le document, ces accessoires ne sont disposés que dans la *qā'a*. Seuls Ahmad et la *šarīfa* Ruqayya ont acquis ces ustensiles. Chez la *šarīfa* Ruqayya, on compte 456 objets (dont 163 assiettes, bols et cuivres divers) qui laissent penser qu'elle organisait des réceptions. Le domicile du *mutawallī* est l'habitat le plus équipé ; on recense 487 objets sans compter quelques ustensiles dont le nombre d'exemplaires est inconnu. La vaisselle fine agrémenté la pièce de réception. Un petit vase (*ḡādāra*) est découvert dans le troisième *qaṣr* du propriétaire. Fabriqué en terre cuite, cet objet apparaît spécial au milieu du reste de l'ameublement quasiment tout de cuivre. Est-ce un petit vase décoratif ? A. Barthélémy note qu'il était utilisé comme « cendrier ou réchaud⁵⁹ ».

59. A. BARTHÉLÉMY, *op. cit.*, p. 570.

En exemplaire unique dans ce document, il est impossible d'entrevoir son usage ici, ni même son importance dans la vie domestique. Ce *gādāra* paraît plutôt rare, mais il faudrait confronter avec d'autres sources pour confirmer cette impression. Un encensoir, lui aussi en exemplaire unique, apparaît dans la *qā'a* du *dār ǧuwwāniyya*. Cet objet ne pose pas de problème quant à son usage, mais son importance et sa valeur ne transparaissent pas dans le document. Le seul indice de valeur envisageable est son emplacement dans une pièce reconnue luxueuse.

Trois autres objets renforcent l'idée que le nécessaire, une fois acquis, est complété par des accessoires pratiques mais non indispensables comme l'étui à plumes (*maqlama*), le coffret pour la monnaie (*ma'ad ḥaṣab li-l darāhim*) et une sorte écritoire (*bastahtaya*). Ces objets sont présents, dans la maison d'Aḥmad, dans la *ūda* et dans la *murabba'*. Ces lieux de séjour servent, probablement, de bureau, voire de pièce où l'on discute affaires.

Étoffe, cuivre, métaux divers, verre, porcelaine, bois, terre cuite sont les matières utilisées à la fabrication du mobilier. Chacune d'entre elles a ses propres particularités (rareté, cherté...). Toutefois, pour déterminer le niveau social des possesseurs de ces objets, il vaut mieux entrecroiser plusieurs données comme la fréquence de ces derniers dans les demeures, leur usage respectif, leur emplacement dans l'espace domestique⁶⁰... Un flacon de senteur (*qumqum*) appartient à la *šarīfa*, il s'agit d'un objet personnel de luxe, mais cela ne révèle pas la fortune de celle-là. En revanche, l'accumulation des mêmes objets (69 bols chez la même personne) est significative d'un train de vie aisé, les propriétaires recevant visiblement de nombreux hôtes.

CUISINE ET RÉSERVES

Deux pièces représentent, dans notre document, les lieux à fonction unique et clairement définie. Le *maṭbah* (cuisine) est par définition le lieu où l'on prépare les repas ; quant aux réserves (*kīlār*), elles servent à entreposer les provisions de la maison. La visite de ces deux espaces permet d'entrevoir certaines habitudes de la vie quotidienne.

Un éventail assez large de plats, servant à préparer ou à servir les mets, apparaît dans ces lieux de service. Ils sont certainement destinés à des usages particuliers. Les plateaux sont les plus nombreux (*tabsiyya*, *ṣawānī*, *ṣadr*) ; des différences de taille les distinguent. En l'occurrence, le *ṣadr* est un grand plateau rond alors que le *tabsiyya* est plus petit. Ils étaient non seulement utilisés pour servir les mets mais aussi, posés par terre sur une *sofra* (sorte de nappe) ils servaient de « table » à même le sol. Certains sont dits en cuivre. Peut-on affirmer que les plateaux sont plutôt fabriqués en cuivre ? Hélas, aucun élément de réponse n'est envisageable après lecture de cet inventaire. Une chose semble évidente, les plateaux sont des instruments pratiques à manipuler pour le service. D'autres plats tels le grand plat (*lankar*) et la bassine (*ma'ūn*) sont inventoriés mais leur utilisation précise reste assez mystérieuse. Ensuite

60. C. ESTABLET & J.-P. PASCUAL, « Être pauvre... », *op. cit.*, p. 227-253.

sont mentionnés des plats dont l'usage apparaît clair. Un terme désigne des marmites (*taṅğara*). On remarque que les *tanāğir* sont très nombreuses (17 en tout) et souvent accompagnées de couvercle (*ğatā*). On trouve aussi des poêles de différentes tailles et à usage spécifique. La *tawiyya* est un poêlon, la *miqlāya* une poêle à frire, et la *maḥmasa* sert à torrifier le café. Enfin, un plat est destiné au *knafé*, dessert oriental : le *ṣaḥn kabīr kunāfa*.

Quelques ustensiles ménagers présents dans toute cuisine ne nécessitent aucune explication : passoire (*miṣfāya*), écumoire (*kafkīr*), louche (*kabğā*), cuillère à pot (*kabša*), bouilloire (*kukum ma*). Ces outils de cuisine ne sont pas décrits, mais il faut présumer qu'ils sont fabriqués de cuivres de plus ou moins bonne qualité. Cet ensemble révèle un équipement bien fourni. Toutefois, certains accessoires manquent (fourchette, couteau... tous ces couverts qui font notre quotidien). L'absence de couteaux est explicable par le fait qu'ils sont, à cette époque, des objets personnels ; ils sont, d'après J.-P. Pascual, à mi-chemin entre le couteau et le poignard. Pour le reste, il ne faut pas oublier qu'à Damas, au XVIII^e siècle, on mange avec les mains. Parmi les ustensiles de l'art de la table, les assiettes (*ṣaḥn*) de toutes tailles et des écuelles (*tāsāt*) doivent servir à la présentation des plats cuisinés. Tous ces ustensiles font partie du domaine réservé des préparations culinaires. Si l'on s'arrêtait à ces dernières, on pourrait affirmer que le *maṭbaḥ* n'a qu'une seule fonction : la cuisine. Mais la présence de *ṣaṭl*, « petit vase à une anse avec lequel on puise l'eau dans les bains pour verser sur le corps ⁶¹ » et de vase (*leken*) accompagnés d'aiguïères, laisse penser que cet espace était à proximité des arrivées d'eau, et devait servir de *ḥammām* (dans le cas où la maison en était dépourvue). Un certain nombre de *qabāqīb* sont répertoriés dans la cuisine d'Aḥmad. Ce sont des sortes de patins de bois que l'on utilise notamment sur les sols chauds du hammam ⁶². Le *maṭbaḥ* devait être utilisé afin d'accomplir différentes tâches ménagères.

À la palette d'objets réservés à la préparation des mets, il faut rajouter un objet de cuivre dont la rareté fait son originalité (il apparaît seulement à deux reprises) : le mortier de cuivre (*hāwan nuḥās*). Cet objet, d'après l'article de C. Establet et J.-P. Pascual, est particulièrement représenté chez les gens fortunés ⁶³. Un dernier objet attire l'attention par son originalité. Il s'agit de l'alambic (*karaka*) qui est utilisé pour la fabrication de parfum (comme l'eau de rose) et éventuellement pour la fabrication de l'alcool oriental (*araq*).

Cette liste d'ustensiles ménagers s'est effectuée plus ou moins sans distinction entre *maṭbaḥ* et *kīlār*. En effet, nous remarquons que l'absence de cuisine dans une habitation (celle de la *ṣarīfa* Ruqayya) ne pose pas de difficulté puisque le *kīlār* semble jouer le rôle à la fois de cuisine et de réserve. En revanche, les denrées alimentaires sont entreposées uniquement dans les resserres à provisions. La mention des provisions dans cet inventaire semble être une exception, puisque C. Establet mentionne dans un de ses articles que « certains objets (les

61. A. BARTHÉLÉMY, *op. cit.*, p. 435.

62. A. BARTHÉLÉMY, *op. cit.* & S.J.W. REDHOUSE, *A Turkish ...*, *op. cit.* & A. de BIBERSTEIN KAZIRMIRSKI, *Dictionnaire Arabe Français*, Beyrouth, Librairie du Liban, Paris, Maisonneuve et Cie, Éditeurs, 1860, 2 vol.

63. C. ESTABLET & J.-P. PASCUAL, « Être pauvre... », *op. cit.*, p. 227-253

provisions alimentaires, par exemple) sont toujours absentes⁶⁴ » des sources. Afin d'être plus exact, il conviendrait mieux de dire que les sources n'évoquent que rarement les réserves d'alimentation dans les demeures. De ce fait, la bibliographie à ce sujet est relativement limitée et les chercheurs se sont plutôt interrogés sur les principes d'approvisionnement des villes, sur l'organisation des greniers collectifs, sur les modes d'alimentation des populations⁶⁵ ou sur l'espace consacré au stockage des provisions dans l'habitation.

Sur les onze habitations appartenant à Aḥmad, quatre *kīlār* sont évoqués dont deux se situent au domicile du *mutawallī* dans la partie *ḡuwwāniyya*, un chez la *šarīfa* Ruqayya et enfin le dernier est dans le *ḥawš*. Ce dernier bâtiment est inhabité et paraît être entièrement utilisé comme dépôt. On peut supposer qu'on y entreposait les denrées non périssables. On y retrouve avant tout du blé (20 *mudd* de blé, deux jarres de farine, deux caisses de blé concassé), des lentilles, 3 jarres d'huile, une de *samn* (« beurre fondu tiré du *laban* de brebis, nom du lait (*halīb*)⁶⁶ »), et deux de riz.

Ces provisions sont conservées dans des jarres probablement de terre (*ḥābiyya*), ou encore dans des coffres, ou dans « des caisses destinées au transport des fruits » (*saḥḥāra*⁶⁷) ou tout simplement dans des sacs (*ʿadl*). On y stockait des aliments dont la conservation ne pose aucun problème. La confection de conserves saisonnières était encore traditionnellement faite à la maison⁶⁸. Ces traditions alimentaires sont représentées dans l'inventaire par la présence de figes (séchées) ou encore de noix servant sans aucun doute à la préparation des pâtisseries. Une jarre de miel est d'ailleurs posée dans la réserve de la *šarīfa* Ruqayya. Le miel remplaçait le sucre difficilement abordable sur les marchés. Le sucre, « en raison de sa rareté et de son prix élevé, était réservé aux préparations les plus exquises⁶⁹ ». Les produits de « longue conservation » sont représentés dans l'inventaire par les pois chiche, le riz, les lentilles, l'huile, le *samn*, le blé sous toutes ses formes (concassé, farine), et enfin le sel. Le sel est d'ailleurs utilisé comme conservateur. A. Russel, dans son récit sur l'histoire naturelle d'Alep, n'oublie pas de noter que le fromage est fortement salé. Il remarque également que le riz est un plat quasi-quotidien (souvent importé d'Égypte⁷⁰). Chacun de ces ingrédients représente la base alimentaire des foyers damascains auxquels il faut ajouter les produits frais (légumes et viandes) achetés quotidiennement au marché. Les resserres à provisions n'exigeaient pas « d'éclairage

64. C. ESTABLET, « Les inventaires après décès, sources d'histoire culturelle. », in *Études sur les villes du Proche Orient XVI^e-XIX^e s. Hommage à André Raymond*, Damas, IFD, 2001, p. 84.

65. N. MICHEL, *Une économie de subsistance le Maroc pré-colonial*, Le Caire, IFAO, 1997, vol. 1, p. 271-274, vol. 2, p. 475-537 & M. MARIN, « Riches et pauvres à table », in J.-P. PASCUAL (éd.), *Pauvreté...*, *op. cit.*, p. 183-197.

66. A. BARTHÉLÉMY, *op. cit.*, p. 359.

67. *Idem*, p. 336.

68. B. MAURY, « La maison damascène au XVIII^e et au début XIX^e siècle », in J.-C. GARCIN (éd.), *L'habitat traditionnel...*, *op. cit.*, vol. 1, p. 8.

69. M. MARIN, « Riches... », *op. cit.*, p. 192.

70. A. RUSSELL, M.D., *The naturel history of Aleppo*, Londres, G.G. & J.Robinson, Pater-Noster-Row, 2^e éd., 1794, vol. 1, p. 116-118.

particulier et pouvai[en]t donc être placé[es] dans un endroit quelconque⁷¹ ». En effet, au domicile d'Aḥmad, deux *kīlār*-s sont situés directement à côté de la cuisine, l'un au-dessous de l'autre. L'un d'entre eux se trouvait-il au sous sol ? Disposait-il d'une fenêtre ? Pour le Maroc, N. Michel note que les aliments non périssables sont entreposés non pas dans les cuisines « mais plutôt dans des entresols⁷² ». Ces notations concernant le Maroc et le Proche-Orient confirment l'importance de la question de l'approvisionnement des maisons et de l'art de la table. Des questionnements qui demeurent encore en suspens en l'absence de travaux sur la question. Si N. Hanna considère les palais du Caire comme « des entités autonomes » qui pouvaient « se passer d'avoir recours (...) aux marchés de la ville⁷³ », qu'en étaient-ils des foyers moyens, voire modestes ? Tout le monde n'avait pas la place de stocker. Il conviendrait compiler les informations de plusieurs inventaires de riches ou de pauvres afin de pouvoir répondre aux questions du stockage alimentaire chez les riches mais aussi chez les plus modestes.

CONCLUSION

L'aventure malheureuse de ce *mutasallim* en disgrâce nous a amené à évoquer l'agencement des espaces intérieurs et certains aspects de la vie quotidienne dans la Damas ottomane du XVIII^e siècle. Cette étude reste limitée à un cas particulier, mais si elle conduit à réaffirmer que définir ces lieux et objets communs du passé reste encore aléatoire, elle montre aussi que les inventaires de biens sont une source abondante de renseignements sur l'histoire sociale et l'histoire de la culture matérielle.

Retracer l'histoire d'une maisonnée, c'est aussi s'inscrire dans un axe de recherche en histoire urbaine. La plus petite unité représentée est donc l'individu chez lui, puis on peut se diriger vers la rue, le quartier, les marchés... jusqu'à la sortie de la ville par où pénètre l'approvisionnement venu des campagnes environnantes.

Enfin, cette étude fondée sur une source administrative locale confirme l'originalité de l'empire ottoman qui allie à la fois unité politique et pluralité sociale, culturelle, linguistique, artistique... Divers travaux sur les grandes villes ottomanes ont apporté les éléments de compréhension du document source ; en revanche, il serait certainement nécessaire de poursuivre l'étude de foyers ou maisons particuliers dans Damas et dans d'autres villes du Bilād as-Šām afin compléter cette « micro-recherche ».

71. N. HANNA, *Habiter...*, *op. cit.*, p. 141

72. N. MICHEL, *Une économie ...*, *op. cit.*, vol. 2, p. 490.

73. N. HANNA, *idem*, p. 52.

BIBLIOGRAPHIE

Anonyme,

- 1912 *Palestine et Syrie ; Routes principales à travers la Mésopotamie et la Babylonie, l'Île de Chypre. Manuel du voyageur*, Leipzig, Karl Baedeker.
- 1982 *Tārīḥ Ḥawādīt As-Šām wa Lubnān aw tārīḥ Miḥā'il al-Dimašqī 1192-1257/1782-1841*, Damas, Dār Qatība.

ARVIEUX, Chevalier d',

- 1735 *Mémoires du chevalier d'Arvieux envoyé extraordinaire du roy à la Porte, consul d'Alep... contenant ses voyages à Constantinople, dans l'Asie, la Syrie, la Palestine, l'Égypte et la Barbarie, la description de ces païs... et les événements...*, Paris, Charles Baptiste Delespine le fils, vol. 2, p. 447.

BARTHÉLÉMY, A.,

- 1935 *Dictionnaire Arabe-Français, dialecte de Syrie : Alep, Damas, Liban, Jérusalem*, Paris, Librairie Orientaliste, Paul Geuthner.

BIBERSTEIN KAZIRMIRSKI (de), A.,

- 1860 *Dictionnaire Arabe Français*, Beyrouth, Librairie du Liban, Paris, Maisonneuve et Cie, Éditeurs, 2 vol.

CAÑES, F.F.,

- 1776 *Gramatica arabigo-española, vulgar y litteral. Con un dictionnaire arabigo-español, en que se ponen las voces mas usuales para una conversacion familiar, con el Texto de la Doctrina Cristiana en el idioma arabigo*, Madrid, En la Imprenta de Don Antonio Perez de Soto, Ministerio de Cultura, Biblioteca Nacional.

DAVID, J.-C.,

- 1992 « Domaines et limites de l'architecture d'Empire dans une capitale de province. », in *REMM*, n° 62, *Alep et la Syrie du Nord*, Aix-en-Provence, Édisud.

DEGUILHEM, R. (éd.),

- 1995 *Le waqf dans l'espace islamique, outil de pouvoir socio-politique*, Damas, IFD.

DEPAULE, J.-C.,

- 1982 « Espaces, lieux et mots », in *Espaces et formes de l'Orient arabe, Les cahiers de la recherche architecturale* n°10/11, Paris, ministère de l'Urbanisme et du logement, direction de l'Architecture, Paris.

D'OHSSON (de M.), M.,

- 1788-1824 *Tableau général de l'empire ottoman*, Paris, Firmin Didot.

ESTABLET, C.,

- 2001 « Les inventaires après décès, sources d'histoire culturelle. », in *Études sur les villes du Proche Orient XVI^e-XIX^e s. Hommage à André Raymond*, Damas, IFD.

- ESTABLET, C. et PASCUAL, J.-P.,
 1994 *Familles et fortunes à Damas, 450 foyers damascains en 1700*, Damas, IFD.
 2003 « Être pauvre, être riche à Damas vers 1700 », in J.-P. PASCUAL (dir.), *Pauvreté et richesse dans le monde méditerranéen*, Paris, Maisonneuve & Larose.
- HANNA, N.,
 1991 *Habiter au Caire aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Le Caire, IFAO.
- QASIMY (AL-), M.S.,
 1960 *Dictionnaire des métiers damascains*, Paris, Mouton & Co. La Haye, vol. 1.
- MARINO, B.,
 1997 *Le faubourg du Midān à Damas à l'époque ottomane. Espace urbain, société et habitat (1742-1830)*, Damas, IFD.
 2003 « Richesses individuelles et finances publiques à Damas à l'époque ottomane (XVIII^e-XIX^e siècles) », in J.-P. PASCUAL (dir.), *Pauvreté et richesse dans le monde méditerranéen*, Paris, Maisonneuve & Larose.
- MARIN, M.,
 2003 « Riches et pauvres à table », in J.-P. PASCUAL (dir.), *Pauvreté et richesse dans le monde méditerranéen*, Paris, Maisonneuve & Larose, p. 183-197.
- MAURY, B.,
 1990 « La maison damascène au XVIII^e et au début XIX^e siècle », in J.-C. GARCIN (dir.), *L'habitat traditionnel dans les pays musulmans autour de la Méditerranée*, Le Caire, IFAO, vol. 1.
- MICHEL, N.,
 1997 *Une économie de subsistance le Maroc pré-colonial*, Le Caire, IFAO, vol. 1 et 2.
- PASCUAL, J.-P.,
 1983 *Damas à la fin du XVI^e siècle d'après trois actes de waqf ottomans*, Damas, IFD, t. 1.
 1990 « Meubles à Damas au XVII^e siècle », in *Villes au Levant. Hommage à André Raymond, Revue du Monde Musulman et de la Méditerranée*, n° 55/56, Aix-en-Provence, Édisud.
 1990 « Du notaire au propriétaire en passant par l'expert : description de la "maison" damascène au XVIII^e siècle », in J.-C. GARCIN (dir.), *L'habitat traditionnel dans les pays musulmans autour de la Méditerranée*, Le Caire, IFAO.
- RAYMOND, A.,
 1985 *Grandes villes arabes à l'époque ottomane*, Paris, Sinbad.
- REDHOUSE, S.J.W.,
 1890 *A Turkish and English Lexicon*, Constantinople, A.H. Boyajian.
- RUSSELL, A., M.D.,
 1794 *The natural history of Aleppo*, Londres, G.G. & J. Robinson, Pater-Noster-Row, 2^e éd., vol. 1.
- SĀMĪ (AL-), A. Rahman Bek,
 1981 *Al-Qawl al-ḥaqq fī Bayrūt wa Dimašq*, Beyrouth, Dār Al-Rā'id Al-'Arabī.

SAUVAGET, J.,

1932 *Les monuments historiques de Damas*, Beyrouth, Imprimerie Catholique.

SCHATKOWSKI SCHILCHER, L.,

1985 *Families in Politics, Damascene factions and estates of the 18th and the 19th centuries*, Stuttgart, Steiner.

VOLNEY, C.-F.,

1799 *Voyage en Syrie et en Égypte pendant les années 1783, 1784, et 85*, 3^e éd., Paris, Dugourd et Durand Librairies, An VII, 2 volumes.

YENİŞEHİRLİOĞLU, F.,

1990 « L'architecture domestique ottomane : évolution historique et étude de deux exemples situés à Istanbul », in J.-C. GARCIN (dir.), *L'habitat traditionnel dans les pays musulmans autour de la Méditerranée*, Le Caire, IFAO.